LA CROIX

Pauvreté en France : « Décloisonnons, évaluons,optimisons les initiatives »

Par , le 16/12/2016 à 03h57

Suite aux Rencontres RESOLIS du 28 novembre dernier, soutenues par la Fondation Bettencourt Schueller, qui ont réuni 200 personnes autour du thème de la Pauvreté en France, Philippe Kourilsky et Jean-Paul Delevoye exposent 10 propositions pour rationaliser et optimiser notre modèle de solidarité.

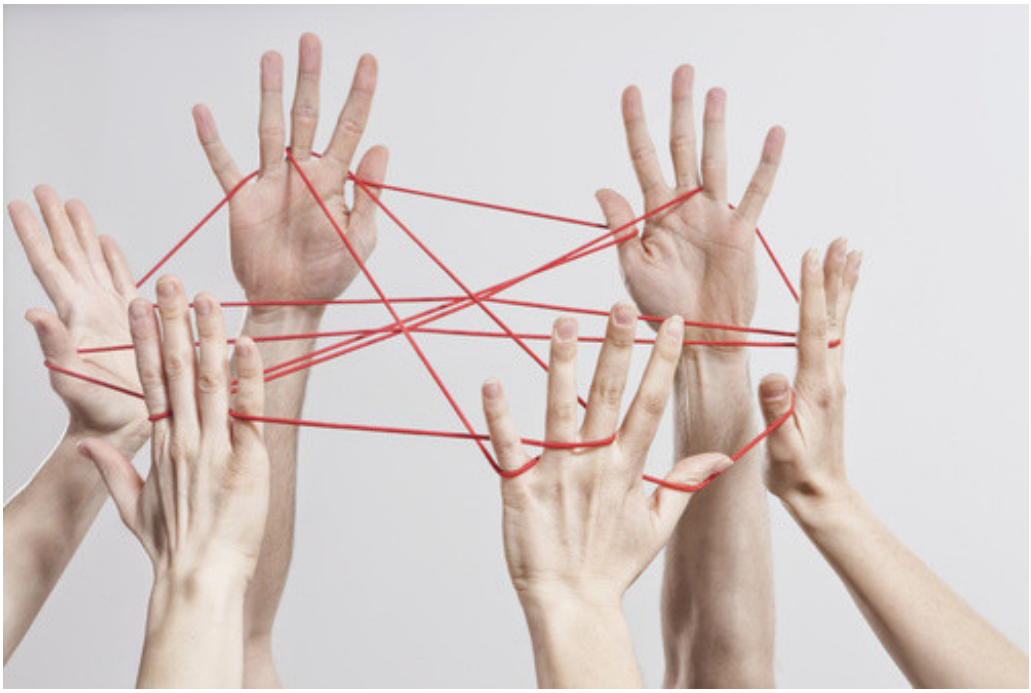

« La France est un des pays qui dépense le plus en matière sociale. Malgré l'investissement de 30 % de ses richesses nationales (contre une moyenne de 21 % dans les pays riches) et malgré un budget cumulé des associations dans le champ de la solidarité de 45 milliards d'euros (source : Tchernonog 2014), 8,8 millions de personnes sont en situation de pauvreté en France. L'essoufflement du modèle de l'État providence n'est plus à démontrer. Le territoire héberge une immense réserve

de solidarité : des millions citoyens œuvrent quotidiennement pour combattre les inégalités. Ces élans de générosité méritaient d'être mieux structurés.

Après le temps des constats, l'heure est à l'action. Nous soumettons 10 pistes d'actions aux acteurs de terrain et aux institutionnels pour lutter plus efficacement contre les précarités :

> Cessons d'aggraver la complexité des situations de pauvreté en accumulant des solutions sectorielles qui rendent notre système social illisible et qui augmentent le taux de non-recours. La refonte de notre protection sociale doit commencer par un accès simplifié aux aides sociales.

> Mesurons l'impact social. Faute de temps et de moyens, l'évaluation est peu répandue, alors qu'elle est riche d'enseignements.

> Adaptons les meilleures pratiques aux spécificités d'un territoire plutôt que de les dupliquer. Faisons confiance à l'intelligence individuelle dans nos territoires pour s'inspirer des meilleures expériences.

> Agissons prioritairement à l'échelle du territoire. La fragilisation du lien social plaide en faveur de la conception d'actions de proximité : solidarité de voisinage, interventions à domicile, interlocuteurs dédiés…

> Associons davantage les personnes en situation de précarité. Leur inclusion doit intervenir à tous les niveaux : gouvernance partagée, choix des modalités opérationnelles, indicateurs d'évaluation…

> Préservons la liberté d'innover. Il est indispensable d'assouplir notre cadre réglementaire pour expérimenter de nouvelles solutions.

> Créons des réseaux transversaux. La nécessité de travailler en réseau fait consensus. Les collectivités locales doivent impulser des réseaux pluri-acteurs pour que les opérateurs se connaissent mieux, tirent profit de leur complémentarité, échangent leurs bonnes pratiques et construisent de nouveaux modèles d'alliances.

> Redéfinissons la place de l'État pour l'action sociale. Pour agir finement contre les précarités qui varient selon les territoires, l'État doit reconnaître un pouvoir de décision à l'échelon local.

> Allongeons notre temporalité. L'action sociale s'inscrit dans un temps long devant être pris en compte notamment dans les évaluations, les expérimentations et les financements.

> Inscrivons les projets associatifs dans les changements sociétaux. Pour relever leurs défis, les acteurs associatifs ont intérêt à mettre en perspective leurs projets avec les grandes transitions en cours (économique, environnementale, énergétique, alimentaire...).

Si ces propositions ne sont pas nouvelles, elles sont désormais partagées par tous. Qu'attendons-nous pour les mettre en application ? Proximité, inclusion, réseau, simplification, impact social et prévention : des concepts à intégrer de toute urgence

dans nos politiques publiques ! »

Le professeur Philippe KOURILSKY est un biologiste issu de l'École Polytechnique, docteur ès-Sciences, il effectue la majeure partie de sa carrière au CNRS. Il occupe le poste de Directeur général de l'Institut Pasteur de 2000 à 2005. Depuis 1992, il est membre de l'Académie des sciences. En 1998, il est nommé professeur au Collège de France, où il occupe la chaire d'immunologie moléculaire jusqu'en 2012. En 2010, il fonde l'association RESOLIS, dont il est depuis Président.

Jean-Paul DELEVOYE a été Médiateur de la République et Président du Conseil économique, social et environnemental (CESE). Maire de Bapaume (Pas-de-Calais) de 1982 à 2002 puis de 2004 à 2014, l'édile a également occupé des fonctions parlementaires. Il a été élu député de 1986 à 1988 et sénateur de1992 à 2002. De 2002 à 2004, Jean-Paul Delevoye a été Ministre de la Fonction publique, de l'Aménagement du territoire et de la Réforme de l'État.

A propos de RESOLIS

Créée en 2010 et devenue opérationnelle en 2013, cette association a pris son envol en 2014. Les 23 membres de RESOLIS – les Résolus – sont rassemblés autour de la volonté de remédier au manque de reconnaissance des acteurs de terrain et à la déperdition d'efficacité des actions sociales. Grâce au soutien de ses partenaires et à la collaboration d'étudiants de grandes écoles et d'universités, RESOLIS a pu engager de nombreuses actions de repérage et de capitalisation des innovations et des meilleures pratiques. Et ce, dans le cadre de 4 programmes sur des thématiques majeures : la pauvreté en France, la lutte contre la précarité énergétique, le décrochage scolaire et l'alimentation responsable et durable.